Jean-Baptiste André Godin au président du tribunal de Vervins, 19 février 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation1 p. (496r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction19 février 1870
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinatairePrésident du tribunal de Vervins
Lieu de destinationVervins (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin exprime au président du tribunal de Vervins sa conviction que l'expert qui doit être nommé, aux côtés des deux architectes déjà nommés, doit posséder une expérience industrielle et manufacturière notoire. Il sollicite un rendez-vous à ce sujet.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45920?context=pdf

Mots-clés

Industrie, Procédure (droit)
Événements cités Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)
Lieux cités Vervins (Aisne)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45920?context=pdf

Guise le 19 Février 1870

496

Monsieur le Président

Mon avoué m'informe que le jour est fixé pour la nomination d'un nouvel expert dans mon affaire de liquidation. L'importance des questions que cette expertise aura à résoudre me fait vivement désirer de pouvoir vous exposer, avant cette nouvelle nomination, combien il serait nécessaire d'adjoindre aux experts au moins un homme dont l'expérience industrielle et manufacturière soit notoire.

Cette expertise est déjà en présence de deux architectes qui, s'ils sont compétents pour évaluer des bâtiments et leurs matériaux, ne sont en aucune façon habiles à l'étude des nombreuses questions industrielles qui surgiront au cours des opérations, questions qui seront les plus importantes et les plus difficiles.

Cette affaire réclame des connaissances véritables en industrie métallurgique et manufacturière très rares à rencontrer, c'est pourquoi, M. le Président, je serais heureux qu'il vous plut de me fixer un jour où je pourrais aller à Vervins m'entretenir avec vous à ce sujet. Vous pouvez le faire par l'intermédiaire de M. Larue, si vous le jugez bon.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les sentiments de parfaite considération avec lesquels je suis votre bien dévoué

Godin